

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18873 - 73ÈME ANNÉE

Communiqué du PCR

Jérusalem capitale d'Israël : décision inadmissible de Trump



Manifestation de solidarité de Réunionnais avec le peuple palestinien.

Suite à la décision de Donald Trump d'installer l'ambassade des États-Unis en Israël à Jérusalem et de reconnaître cette ville comme capitale d'Israël, le Parti communiste réunionnais a publié le communiqué suivant.

Le PCR juge inadmissible la décision du président des États-Unis, Donald Trump, de déclarer Jérusalem capitale d'Israël.

Sa décision va à l'encontre de toutes les décisions prises au sujet de Jérusalem dans le conflit israélo-palestinien. Elle est une provocation à l'égard de la communauté internationale. Les conséquences seront désastreuses allant vers une aggravation du conflit, une déstabilisation dans le rapport de force dans tout le Moyen-Orient. Elle entraînera une aggravation des tensions dont les

populations paieront les conséquences.

Plus que jamais, la solution ne peut être que dans le dialogue allant vers la réalisation souhaitée par la communauté internationale y compris les Palestiniens de l'existence de deux États : un État palestinien et un État israélien.

Fait au Port, ce jeudi 7 décembre 2017
Le Bureau de presse

200 ans de l'industrie sucrière à La Réunion -2-

Les subventions en héritage pour Tereos

Depuis 2010, l'industrie sucrière est sous la direction économique et politique de Tereos, une coopérative de planteurs de betteraves. Ceci permet à ce groupe de bénéficier d'importantes subventions, garanties jusqu'en 2020.

Dans son édition du 6 décembre, « Témoignages » avait rappelé que dans les 200 ans d'histoire de l'industrie sucrière à La Réunion, Tereos n'est présent que depuis 16 ans et dirige cette industrie depuis 7 ans. Ce qui veut dire que pendant près de 97 % de l'histoire de la canne à sucre à La Réunion, l'industrie de transformation de cette plante était sous la direction de Réunionnais. Manifestement, lors de la soirée de gala organisée vendredi dernier par Tereos en présence d'un parterre de notables, cette réalité a été bien mal représentée. Un Réunionnais était présent sur la scène, c'était un planteur de cannes, aujourd'hui considéré comme un livreur de matière première à un industriel, filiale d'un groupe dont le siège se situe à plusieurs milliers de kilomètres de La Réunion.

L'apport de la recherche

À l'heure du bilan, et puisque Tereos se présente comme le principal acteur de la filière, il est intéressant de se pencher sur ce que rapporte La Réunion pour la coopérative de planteurs de betteraves.

L'implication de Tereos dans la canne à sucre est logique. C'est en effet ce sucre qui est devenu majoritairement produit dans le monde. La part de la betterave ne cesse de reculer. Les transformations dans le secteur sucrier européens ne datent pas d'hier. Tereos s'est adapté et a su tirer parti de La Réunion dans son développement.

Dès 2001, « Témoignages » alertait sur les conséquences de l'initiative « Tout sauf les armes » proposée par l'Union européenne au groupe des pays dits les moins avancés en termes de développement, les PMA. En raison de l'application des règles de l'OMC, l'UE était contrainte de remettre tous les accords préférentiels signés avec les anciennes colonies de ses États membres, ce qui prépara la remise en cause du régime sucrier qui protégeait l'industrie européenne de la concurrence mondiale. Depuis 2009, le sucre produit dans les PMA peut entrer sans quota ni taxe en Europe. C'est ce qui a poussé Maurice à abandonner la production de sucre roux en vrac. Pour sa part, Tereos a investi au Brésil, devenant le 3e producteur de sucre brésilien. En 2001, il a posé le pied à La Réunion en achetant Sucreries de Bourbon, puis a pris le contrôle de la totalité de l'industrie en devenant l'actionnaire majoritaire de la Société sucrière de Quartier-Français en 2010.

Cette opération lui permit tout d'abord de mettre la main sur tout le secteur de la recherche au travers du CERF, devenu R'Canne. Le bénéfice est évident pour un opérateur fortement implanté au Brésil, premier pays exportateur de sucre au monde.

Aides de l'Europe et de l'État

C'est également au niveau comptable que l'opération est bénéfique. L'industrie sucrière est fortement

subventionnée à La Réunion. Depuis 2006, une aide est versée aux industriels pour compenser la baisse progressive du prix d'intervention. Sous le régime des quotas, les producteurs de sucre étaient assurés de voir leurs stocks invendus rachetés par l'Union européenne, à un prix fixe au-dessus du cours mondial. Le montant annuel de cette aide d'adaptation versée à l'industrie sucrière de la Guadeloupe, de la Martinique et de La Réunion s'élevait à 59,20 millions d'euros de la part de l'Europe, complétée par deux aides d'État de 20 millions et de 10 millions. Autrement dit, les industriels des outre-mer étaient assurés de recevoir 90 millions d'euros de subvention par an. La Réunion étant le plus important, et de loin, producteur de sucre, Tereos obtenait donc la majorité de ces crédits. À cela s'est ajouté depuis cette année une aide supplémentaire de l'État de 28 millions d'euros par an pour La Réunion, qui est versée en totalité à l'usinier de notre île. En s'implantant à La Réunion, Tereos aura donc pu obtenir plusieurs centaines de millions d'euros de subventions, car le régime actuel des aides est garanti jusqu'en 2020.

M.M.

Edito

Et si la France devenait le modèle pour l'Espagne ?

L'évolution institutionnelle en Corse et Nouvelle-Calédonie crée des relations apaisées à l'intérieur de la République. La démonstration est faite que les problèmes de fond se traitent de manière globale, sur le long terme et dans la confiance réciproque. La France pourrait tirer des leçons positives pour traiter la question des Outre-mer sur le fond et pour de longues décennies. Par exemple, l'abolition du statut colonial par la loi du 19 mars 1946 a servi de cadre de lutte depuis 71 ans. Le PCR demande une Assemblée unique dotée de larges compétences et d'un fond de développement.

A la frontière de la France, la situation est très tendue. L'Espagne est entrée dans une démarche répressive vis-à-vis des élus de la Catalogne. Dans ce pays, membre de l'Union Européenne, le gouvernement emprisonne des élus pour raison politique et dissout l'Assemblée Régionale. Ce sont des décisions dictatoriales. Privés de liberté dans leur pays, les Catalans ont organisé une manifestation monstre à Bruxelles qui a rassemblé 45 000 personnes. Le gouvernement espagnol saura-t-il tirer les enseignements d'une telle démonstration de force et mesurer son erreur ?

L'Histoire montre que rien ne peut s'opposer à un peuple qui lutte pour sa libération ou pour son émancipation démocratique. La France et le Portugal, 2 voisins de l'Espagne, 2 anciens empires coloniaux, connaissent le prix des entêtements qui ont conduit à des guerres coloniales et aux souffrances inutiles. Au moment où la France a rendez-vous avec ses dépendances coloniales, elle pourrait être exemplaire et servir de modèle. Rappelons que la Corse était une République avant qu'elle ne soit annexée à la France.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Plan de licenciements dans la filiale d'ArcelorMittal

Des travailleurs pour la création d'une SCOP à Profilage

Une des conséquences du plan de licenciements présenté par ArcelorMittal est la fermeture de l'atelier huisserie qui produit une marchandise indispensable à la réhabilitation des logements sociaux. Des travailleurs sont donc prêts à reprendre cette activité sous forme de SCOP si jamais ils étaient licenciés.



Les travailleurs de Profilage ont de nouveau mené une action hier au Port. Ils ont distribué 4.000 tracts aux différents ronds-points à l'entrée de la ville. « Arcelor Mittal en lutte, nous ne voulons pas de ce plan social qui casse les familles, pour manifester votre solidarité, klaxonner devant Profilages » : ce mot d'ordre inscrit sur les tracts a été suivi par des automobilistes solidaires lors de leur passage devant l'usine du Port. Cette mobilisation était organisée avant la tenue d'une réunion entre les délégués syndicaux et la direction de la filiale d'ArcelorMittal à La Réunion. La question du plan de licenciement était à l'ordre du jour.

Rappelons que depuis plusieurs semaines, les travailleurs de Profilage sont en lutte contre un plan de suppression de 40 emplois sur les 86 que compte l'entreprise. Ceci a pour objectif de passer les effectifs en dessous de 50 personnes, ce qui empêchera l'existence d'une instance de dialogue social dans l'entreprise entre représentants du personnel et direction. L'atelier huisserie serait ainsi condamné à disparaître, alors qu'il produit la marchandise à la plus forte valeur ajoutée. Il s'agit en effet de la transformation de la tôle en un adaptateur permettant de monter une

porte trois points à l'entrée d'un appartement HLM à rénover, sans avoir à casser le mur. La fermeture de l'atelier ne fera pas disparaître la demande, bien au contraire. Les besoins dans ce domaine sont très importants à La Réunion. Aussi si cet atelier fermait, il y aurait alors recours à l'importation. Cette situation est un cas typique de tentative de délocalisation de la production de richesses de La Réunion. Cela n'est pas sans rappeler la décision de Colgate-Palmolive de fermer l'usine SIB au Port, afin d'importer des marchandises de France pour les vendre à La Réunion plutôt que de les produire sur place dans le but uniquement d'augmenter les profits des actionnaires.

Discussion avec la direction

Au cours de cette rencontre, la délégation unique du personnel (la DUP) a mis en avant le respect du Code du Travail. Le but est que l'employeur tienne compte des critères prioritaires définis par la loi lors de l'exécution d'un plan de sauvegarde de l'emploi. Les syndicalistes ont également demandé une augmenta-

tion générale des indemnités reçue par les travailleurs si jamais ce plan était mené à son terme. Ils ont ainsi revendiqué une prime de création d'emploi à 30.000 euros au lieu de 8.000. Le dirigeant de la filiale a pris note des revendications pour les transmettre au siège d'ArcelorMittal en Europe. Ce qui veut dire qu'il n'a pas le mandat de sa lointaine direction pour discuter de ces questions. La DUP indique également qu'au cours de cette rencontre, elle a annoncé sa volonté de reprendre l'atelier que le patron veut fermer sous forme de société coopérative, SCOP. Ceci permettrait à des travailleurs de ne pas être mis au chômage, tout en laissant à La Réunion un outil de production qui répond à la demande et crée des richesses qui dans ce cas resteront dans notre île. Là aussi, la direction de Profilage a renvoyé la décision au siège central d'ArcelorMittal.

Mobilisation

La DUP a donc pu constater que cette rencontre n'a guère fait avancer les choses, en raison de la marge de manœuvre nulle de la direction de Profilage. Les décisions ne se prennent pas à La Réunion mais au siège d'ArcelorMittal en Europe.

La délégation unique du personnel annonce que l'expert désigné par le CHSCT pour évaluer la véritable situation de l'entreprise est arrivé sur le terrain. Il parcourt en ce moment les différents sites de Profilage et rendra son rapport le 9 janvier. Quant à l'expert missionné par le Comité d'entreprise, il sera dans notre île la semaine prochaine.

Le prochain rendez-vous avec la direction est prévu le 9 ou le 11 janvier. En attendant, les travailleurs continuent la mobilisation.

Grève dans l'usine de Tereos

La CGTR soutient les grévistes de l'usine sucrière de Bois-Rouge

Cela fait aujourd'hui trois jours que les ouvriers de l'usine de Tereos sont en grève pour refuser la baisse de leur prime d'intéressement d'au moins 400 euros. Hier soir, la CGTR a diffusé un communiqué soutenant leur action.

Les ouvriers de l'usine sucrière de Bois Rouge sont en grève depuis le 5 décembre après que la direction du groupe Tereos leur ait annoncé brutalement que leur prime d'intéressement diminuerait cette année d'en moyenne 4 à 500 euros par rapport à 2016. Les ouvriers de Bois Rouge ont déclenché la grève pour se défendre contre une direction qui pratique la provocation. Ils sont dans leur bon droit ! Tereos avance que le taux de saccharose contenu dans les cannes ne cesse de baisser et perdrait de l'argent. Mais comment croire à pareille affir-

mation quand on sait que les cannes sont traitées aujourd'hui beaucoup plus rapidement suite aux investissements importants effectués ces dernières années dans la modernisation de l'usine grâce notamment aux subventions publiques de l'État français et de l'Europe, c'est-à-dire grâce à l'argent public. Rappelons que Tereos a récupéré en plus cette année 28 millions des 38 millions d'euros d'aides accordées l'État pour soutenir la filière canne dans les DOM ! Tereos n'est pas à plaindre. C'est un groupe implanté internationalement et riche à millions. Il ne perd pas d'argent, mais en gagne, énormé-

ment...grâce au travail des planteurs et des ouvriers de ses usines ! Enfin, cette année la récolte de cannes s'avère être la meilleure depuis des années. On parle de « récolte historique », en augmentation de 8 % par rapport à 2016 ! Et les capitalistes de Tereos voudraient nous faire croire qu'ils perdent de l'argent, foutaise ! Les ouvriers de Bois Rouge ne doivent pas perdre un seul euro sur leur prime d'intéressement cette année. La CGTR est entièrement solidaire de leur combat qui doit se terminer par un recul sans conditions de Tereos !

Collectif "La Rivière 2018"

La bataille continue pour faire respecter le choix de la population

« Ce jour, jeudi 7 décembre 2017, le tribunal Administratif a annulé la création de la commune de La Rivière pour le 1er janvier 2018. Nous prenons acte de ce jugement qui pour nous n'est pas une surprise. Cette décision, elle fait suite à un recours déposé par une citoyenne de La Rivière contre l'arrêté en date 16 mars 2017 du Préfet de La Réunion. Il est évident que nous ne pouvons que le regretter vivement. Notre Collectif prendra le temps de la réflexion nécessaire pour examiner les suites à donner à ce dossier qui, de notre point de vue, a été pollué par des considérations étrangères à l'intérêt général. C'est le moins que nous puissions dire. En tout état de cause il est certain qu'avec la population nous continuerons à soutenir toutes les initiatives pour l'érection de La Rivière en commune. C'est légitime parce que cela répond à une volonté démocratique qui ne s'est jamais démentie au cours de ces dernières années.»

Kat ti mo kreol pou Edwar Savini

*Zèlèksion Sintandré, lo dimans 10 désam swasantsèt,
Dann biro d'vot la mèri, in gro lodèr la frod té ki infèk.
Bonèr, bonèr, lizolwar navé pi, zasésèr kominis nonpli.
Sou pyé lastik, kaki té ki grouy, mal lo syin dé pat osi.
In grap la déboulé, Savini té asomé, o pwin désot la vi.
Tousa, akòz lo boug té pa zot bor, kominis té son Parti.
Zis pou sa mimm, nout brav kamarad lé mor, foutor !
Bann mal lo syin kriminel, zot, la rèt lib, kom lèr déor.*

*Lo tan la filé, sinkantan la koulé. Mé nou bli pa Savini.
Pou sa minm minm osi, mi fé zordi so kat ti mo dékri.
Kom sak ané, dimans 10 désam, nou va alé simétyèr,
Rann a li in lomaz. Nou va port pou li inn ti bouké flèr,
Koulèr rouz kom sak li té ènm dann pli profon son kèr.
Mé nou nora in gro pansé galman pou tout sak la sobat
La pèy lo pri for zot konba pou la liberté lo pèp Réyoné.*

Paul

Billet philosophique**De la connaissance historique à l'engagement créatif**

Parmi les richesses de la pensée créole réunionnaise à cultiver, nous retiendrons cette semaine les liens très intéressants créés par plusieurs chercheurs et écrivains entre l'histoire et la poésie. Il y a bien des enseignements à en tirer...

Ces derniers jours, il y a eu de nombreuses rencontres à La Réunion pour faire connaître à la population les savoirs classiques et les nouvelles découvertes de chercheurs sur l'histoire de l'esclavage chez nous comme dans le monde entier. Ainsi, de vendredi dernier à aujourd'hui à Saint-Denis, s'est déroulé le 8e Festival des Révoltés de l'Histoire, organisé par l'association Protéa de l'historien Bruno Maillard, consacré cette année au thème : "Esclavage, Histoire et mémoires", avec pas moins de 15 projections de films documentaires, suivies de débats très constructifs « afin de nous armer plus solidement encore contre cette "immonde étreinte" toujours présente ».

Ce festival, marqué aussi par 7 conférences-débats et par 8 séances scolaires, a été riche en échanges notamment sur « la solidarité entre les esclaves et leurs amis marons » et « l'importance de l'organisation politique du maronage », comme l'ont dit des historiens. Il en fut de même à d'autres rencontres, comme celle du 30 novembre avec l'association Kartyé Lib sur la préservation du « domaine Juliette Dodu, patrimoine du peuple réunionnais » ; ou celles du 5e Grand Séminaire d'Histoire des Outre-mer mercredi à l'Université du Moufia et jeudi à la médiathèque Aimé Césaire de Sainte-Suzanne, organisé par l'association Historun de Paul Canaguy.

« Mes cris »

Durant ces deux journées, fut souligné à quel point « malgré les violentes contraintes juridiques, matérielles et physiques intrinsèques aux sociétés esclavagistes, ces femmes et ces hommes ont su sauvegarder leurs droits tout en nous transmettant un patrimoine matériel et immatériel d'une richesse exceptionnelle ». L'importance de valoriser ce patrimoine fut

aussi évoquée mercredi à Lespas Leconte de Lisle à Saint-Paul, où Les Amis de l'Université ont organisé une conférence très intéressante avec l'historienne Monique Risso sur le thème "Traites négrières et recherches historiques" et où un historien a regretté la destruction du projet de Maison des Civilisations et de l'Unité Réunionnaise lancé par Paul Vergès à la Région avant 2010.



Jean-Yves Bertogal, dit JYB, poète et animateur du Festival des Révoltés de l'Histoire.

Il se trouve qu'à l'occasion de ces rencontres sur l'histoire de l'esclavage, des poètes réunionnais ont pris la parole pour tisser des liens entre notre connaissance historique et l'engagement créatif pour transformer notre société. C'est le cas du poète et slameur Jean-Yves Bertogal, dit JYB, animateur du Festival des Révoltés de l'Histoire, qui montre vraiment dans ses œuvres et prestations à quel point le mot "poésie" signifie en grec "création" et qui nous dit : « Gardien de l'Histoire de mon peuple, je ne sau-

rai cacher mes cris ».

« Un monde plein d'amour, de justice et de joie »

D'autres œuvres poétiques liées à notre Histoire ont été évoquées durant cette semaine de commémoration, comme par exemple ce mardi à Saint-Paul lors d'un hommage à Jean Albany, né en 1917, décédé en 1984 et inhumé à La Saline-les Hauts. « Auteur du mot "créolie", il nous a légué une œuvre importante depuis "Zamal", son premier recueil de 41 poèmes en français édité en 1951, jusqu'au "Petit Glossaire de la langue créole" qui fait référence ». Cet hommage a commencé avec la projection du film "Mon île était le monde" réalisé par Jacques Baratier avec le concours d'Alain Gili en 1992 et il s'est terminé avec de belles prestations d'artistes réunionnais comme Henry-Claude et Marie-Armande Moutou, Pierrette Payet et un jeune chanteur qui perpétue aussi des textes de Jean Albany en chansons, Olivier Cadet. Nous concluons ces réflexions en citant un autre créateur réunionnais, le cinéaste et écrivain Karl Kugel, qui a réalisé en 1997 à l'Île du Mozambique le Jardin de la Mémoire dans le cadre de la Route de l'Esclave et de l'Engagé dans l'Océan Indien portée par Sudel Fuma, et qui a présenté mardi dernier à l'École Supérieure de l'Art à La Réunion des photos réalisées depuis une trentaine d'années sur divers crimes contre l'humanité, comme l'esclavage, le nazisme, la chasse aux migrants, etc. Des projections historiques accompagnées de beaux poèmes nous incitant à nous engager pour créer « un monde plein d'amour, de justice et de joie » ("Le chiffon rouge" de Michel Fugain, 1977).

Roger Orlu

Appel de 80 économistes

Pas un euro de plus pour les énergies fossiles



Déclaration Finance Climat

En amont du sommet "Finance Climat" d'Emmanuel Macron, exigeons la fin immédiate des investissements dans la production des énergies et des infrastructures fossiles, et encourageons une augmentation massive des investissements dans les énergies renouvelables.

Nous, sous-signé.e.s, appelons à la fin immédiate de tout investissement dans de nouveaux projets de production et d'infrastructure de combustibles fossiles, et encourageons une hausse significative du financement des énergies renouvelables.

Nous publions cet appel à l'action à l'approche du sommet sur le climat organisé à Paris en décembre par Emmanuel Macron. Le président français et d'autres dirigeant.e.s se sont déjà exprimé.e.s sur la nécessité d'un soutien financier accru aux solutions climatiques, mais ont gardé le silence sur l'autre partie de l'équation, plus problématique : les financements qui continuent à être accordés à de nouveaux projets de production et d'infrastructures charbonnières, gazières et pétrolières.

Partout dans le monde, le changement climatique et les destructions environnementales prennent une ampleur sans précédent, et des actions inédites seront nécessaires pour limiter les conséquences néfastes de notre dépendance au pétrole, au charbon et au gaz.

Il est crucial de réduire drastiquement l'intensité carbone de nos systèmes économiques. Mais il est tout autant essentiel de mener sans délai

des actions ambitieuses pour mettre un terme à l'exploration et à l'expansion de projets fossiles ; ainsi que de gérer la baisse de la production existante, conformément aux objectifs de l'accord de Paris.

Les études montrent que le CO2 contenu dans les gisements de combustibles fossiles actuellement exploités suffit à nous amener au-delà du seuil de réchauffement climatique critique. Les nouveaux projets d'exploration et de production sont incompatibles avec le maintien du réchauffement de la planète en dessous des +2 °C (et le plus près possible de +1,5 °C), mais de nombreux projets en cours devront être abandonnés plus rapidement qu'en suivant le rythme de l'épuisement des ressources. Pour le dire autrement : il n'y a plus de place pour de nouvelles infrastructures fossiles, et il n'y a donc aucune raison de continuer d'investir dans le secteur.

Il est temps que l'ensemble des acteurs économiques mondiaux se tournent pleinement vers des énergies renouvelables sûres et d'abandonner les combustibles fossiles. Nous affirmons par cette lettre que les institutions de développement comme les investisseurs publics et privés ont la responsabilité urgente et l'obligation morale de montrer la voie en mettant fin à l'exploitation des combustibles fossiles.

La transition mondiale vers un avenir sobre en carbone est déjà entamée, et nous savons que l'abandon total des combustibles fossiles offre la possibilité de passer à un nouveau paradigme économique de prospérité et d'équité. L'expansion continue du charbon, du gaz et du

pétrole ne fait que ralentir cette inévitable transition, tout en contribuant à exacerber les conflits, alimenter la corruption, menacer la biodiversité et les ressources d'eau et d'air non pollués, mais aussi à enfreindre les droits des peuples indigènes et ceux des pays et des communautés vulnérables.

La demande et l'accès à l'énergie peuvent et doivent être entièrement couverts par les énergies renouvelables du XXI^e siècle. L'idée que de nouveaux combustibles fossiles (comme l'attrait renouvelé pour le gaz) sont nécessaires à cette transformation est erronée, et elle contribue à bloquer la pénétration des énergies renouvelables.

La communauté des investisseurs a le pouvoir de créer les conditions pour rendre ce changement possible. Les investissements actuels et futurs dans la production de combustibles fossiles vont à l'encontre d'une transition sûre et équitable visant à éviter des désastres climatiques encore plus grands.

Les investisseurs, les institutions et tous les acteurs internationaux du développement doivent reconnaître que la poursuite des investissements dans la production d'énergies fossiles est incompatible avec une réelle action pour le climat. Il faut au contraire accorder la priorité aux incroyables opportunités d'investissement que représentent les énergies 100 % renouvelables du futur, grâce auxquelles nous pourrions construire une économie saine tout en protégeant les salarié.e.s du secteur de l'énergie, les communautés et en tenant compte des limites écologiques d'une planète finie.»

In kozman pou la rout

« Si ou i vé ziz in moun, i fo ou la mash bonpé dann son soulyé »

Provèrb la, sa bann z'indien l'amèrik la ramass sa ! Pou kosa zot la ramass sa ? Pars, pou bien konète in moun i fo ou i koné par ousa li la fine pasé. Lé fasil ète sévèr ! Lé fasil ète san pityé ! Mé pou ète konmsa i fo ou i koné la pèrsonè épi son parkour. Souvan dé foi, mi antann demoun apré kozé é sanm pou moin zot na poin sak i pé apèl la konprénir d'moun. La konprénir sé kan ou i pé mète aou la plas kélk'in é ou i pé konprann, dann out shèr, é dann out kèr pou kosa la pèrsonè la fé in n'afèr konmsa. Pa dan la tète ! Pars la tète la poin la sansibilité. Dé foi, mi antann désèrtin dir, lo pli mové ziz sé in ziz san l'espèryans la vi, é mi pans sa lé bien vré. San l'espèryans la vi, ou lé konm in vèr d'lanp : ou i kass sansa ou lé kassé. L'èrla, mi lèss azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipètadyé.

Oté

In réfléksyon dsi séga tanbour rodrigué, klasé patrimoine imatèryèl l'imanité par l'unesco

Mi sort lir in l'info konm de koi, séga tanbour rodrigué konm nout maloya in pé plis avan i sort ète klasé konm patrimoine imatèryèl l'imanité par l'unesco. Moin té kontan kan moin l'aprann sa. Pou kosa ? Pars mi yèm bien kan l'unesco i donn la valèr in kréasyon kiltirèl dann in péi. Moin lé ankòr pli kontan kan sa i port dsi la kiltir in péi l'oséan indien.

In bonpé rényoné i koné séga tanbour kisoï sète l'il Moris, kisoï sète Chagos, kisoï ankòr sète Rodrig. Moin lé kontan pars mi aprésyé ké tout bannzil l'oséan indien nana kékshoz i pé z'ète klasé konm la kiltir. La kiltiir ? Oui in manyèr viv, in manyèr pou konstrui bann valèr, inn fason pou fé pass la kiltir zénérasyon an zénérasyon. Bien sir tout kiltir lé pliryèl. Pou koi ? Pars ni pé dir na poin in sèl zabitan i gingn kapar tout la kiltir in pèp.

Kisa i pé z'ète an mèm tan espésyalis la kuizine in péi épi in pèp san pour san ? Kisa i pé z'ète espésyalis la kiltir popilèr in pèp, konète la lang, konète lo bann valèr, konète lo bann tradisyon dann son totalité ? Ni konpran bien pou kosa ni pé dir la kiltir lé pliryèl mèm si la majorité d'moun i posède in bon baz la kiltir lo péi. Kék shoz k'i fé ké nout kiltir i fé konm parti nout jène kiltirèl.

Mon bann dalon, mi pé asir azot, nout kiltir, konm sète bann morisien, konm sète bann rodrigué, séséloi, shagosien épi d'ot ankòr sa lé bien vivan. Nout kiltir anou la rès vivan par lo konba nou l'amenn pou l'otonomi nout péi mèm si nout konba la pankor fini Sé sa k'i fé, k'ni pé di zordi nana in kiltir rényonèz. I pé di la mèm shoz pou bann shagosien pars la rézistans kont la dominasyon l'amenn azot a an avoir in kiltir d'rézistans.

Mi vé lans in apèl la zènès, pou dir aèl, nou bann z'ansien, nou la soubate, nou la débata pou konsèrv épi dévlop nout kiltir. Zordi zot tour l'arivé pou débata pou sobate pou défann épi dévlop nout patrimoine. In vi lé pa si long ké sa. La vi in zénérasyon sa lé kourt é si li lé kourt i fo fé lo maksimome pou amenn nout kiltir pli loin é pli o, é pou bien fé la pass bann zanfan é bann ti zanfan va vni apré nou dsi la tèr.

Késtyon : kosa nou la fé pou défann épi dévlop nout patrimoine kiltirèl ? Arien ! Dan so ka la nout vi nora pa ansèrv arien. Kékshoz ? Donk nout vi nora ansèrv kékshoz. Donk i pé pa dir nou l'amenn in vi intil san pour san. Provi k'sé konmsa pou toulmoun dsi nout tèr !

Justin